

Réf: Dossier N° 016981

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABDALAH GOURO TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Port-bouet, VRIDI CANAL,lot 53,ilot 147

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABDALAH GOURO TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC. Et pour la réalisation de l'objet social :- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, VRIDI CANAL,lot 53,ilot 147

Dirigeant(s) : M TRAORE ABDOULAYE GOURO (GÉRANT), M KONE MAHAMADOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03844 du 10/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20781/GTCA/RC/2021 du 10/08/2021

